

CERTIFICAT de DEPOT et de VERSEMENT de FONDS

ETABLI DANS LE CADRE DE LA CONSTITUTION

D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDEE
CERTIFIE :

avoir reçu en dépôt le 16/01/2024

la somme de 1 200 € (mille euros)
représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en
numéraire de la société ci-dessous désignée,

au compte bloqué n° 73999074267

ouvert au nom de la société en formation : SARL 5 M

dont le siège social est établi à :
8 LA TEGRIE
SAINT HILAIRE DE LOULAY
85 600 MONTAIGU VENDEE

et avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées
comme versées par chaque associé sur la liste des associés qui lui a été présentée :

- M MECHINEAU BENOIT né le 21/11/1978, habitant La Tegrie Saint Hilaire de
Loulay 85 600 Montaigu Vendée, la somme de 1 200 €

La CAISSE REGIONALE agit ainsi à titre de simple dépositaire agréé désigné par la législation sur les
sociétés, et décline toute responsabilité quant à l'origine des fonds déposés et leur utilisation après
déblocage.

Les fonds déposés resteront immobilisés dans les conditions légales et réglementaires et ne pourront
être retirés que sur présentation, par un mandataire de la société, du certificat du greffier attestant
l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés, ou sur présentation des
extraits d'inscription, modèle K bis, délivrés par ce même greffier.

Fait le 17/01/2024
à La Roche sur Yon

Signature du représentant
de la Caisse Régionale,

AGENCE ENTREPRISES
CREDIT AGRICOLE ATLANTIQUE VENDEE
10 rue de la Roche sur Yon - Route d'Aizenay
85012 LA ROCHE SUR YON CEDEX